

**Arrêté 2024-AG-022 portant recevabilité des listes de candidatures pour les élections des représentants des personnels et des usagers à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université de Mayotte
Scrutin du 8 novembre au 9 novembre 2024**

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

Vu le Décret n° 2023-1356 du 29 décembre 2023 relatif à la transformation du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ;

Vu les statuts de l'Université de Mayotte approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Mayotte en sa séance du 06 juin 2024 ;

Vu l'arrêté n° 2024-AG-17 du 9 octobre 2024 portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers au Conseil d'Administration (CA) de l'Université de Mayotte ;

Vu l'ensemble des candidatures déposées dans le cadre du scrutin ;

Le Président de l'Université de Mayotte

Arrête

Article 1^{er}. Listes de candidatures recevables

Dans le cadre des élections susvisées, des représentants des personnels et des usagers à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université de Mayotte, sont déclarées recevables les candidatures suivantes :

- **Collège A. Professeurs des universités et personnels assimilés**

Liste	Ambitions pour l'enseignement supérieur à Mayotte
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> 1. SUCRE Elliott 2. CHIROUTER Edwige 3. EGEA Vincent

- **Collège B. Autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés**

Liste	EURECA
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> 1. LE DUFF Matthieu 2. RAYNAL Eva 3. MADI MOUSSA Rakamaly

- **Collège C. Autres enseignants et autres personnels rattachés à l'établissement pour leurs activités de recherche, ne relevant pas des catégories précédentes**

Liste	Avenir et développement de l'université pour tous
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> 1. BILLEROT Alexandre 2. RAHMOUN Farah

- **Collège BIATSS. Représentants des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé**

Liste	Unité et transparence pour l'UMAY
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> 1. SELEMANI Mahadali 2. M'SA Hadidja

Liste	Communication Fidel de Votre Université
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> 1. AFONSO RAMOS Cynthia 2. LAMURE TARDIEU François-Xavier

Liste	KOGNO MOJA M'SOMO - Ensemble pour la Formation et la Vie Étudiante
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> 1. HAMADI Zainaba 2. MAHAMOUD Said

- **Collège Usagers – Secteur Disciplines, Juridiques, Economiques et de Gestion (DJEG)**

Liste	MUSSOMO
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> 1. AHAMADI Nadjim Saindou 2. ALI Echati 3. ATTOUMANI Anzaïr 4. ALI MARI Zahara

- **Collège Usagers – Secteur Sciences et Technologies (ST)**

Liste	RENAISSANCE
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> 1. MOUMINI Faiçal 2. MOUHOSSOUNI Faymida 3. ALI NODJIMBA Kaled 4. ABDOU MCHINDA Intacha

- **Collège Usagers – Secteur Lettres, Sciences Humaines et Sociales**

Liste	NARISOMÉ
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> 1. ELISABETH-MESNAGER Yoann Daniel 2. IBRAHIM Anissa 3. AHMED Nadjib 4. KARANI Rasnati Cyel

Article 2. Publicité et exécution

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'Université de Mayotte. Le présent arrêté sera également publié au recueil des Actes Administratifs de l'Université de Mayotte.

Fait à Dembèni, le 4 novembre 2024

Le Président de l'Université de Mayotte


Abal-Kassim CHEIK AHAMED